



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

## **Clôture du Climate Finance Day**

**Discours de Bruno Le Maire,  
ministre de l'Économie et des Finances**

***Paris***

*Vendredi 29 novembre 2019*

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13



Mesdames et messieurs,  
Chers amis,

L'Organisation Météorologie Mondiale a publié, lundi, un rapport sur les concentrations record de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. C'est un nouveau rapport, un énième rapport qui illustre l'écart entre nos objectifs environnementaux et la réalité du réchauffement climatique.

Nous sommes en train de perdre la bataille contre les émissions de gaz à effet de serre. Nous condamnons l'humanité à vivre sur une planète invivable. Nous devons réagir.

Un continent a réagi, l'Europe.

De Christine Lagarde à Valdis Dombrovskis, tous les décideurs politiques, tous les chefs d'Etats, tous les gouvernements et, surtout, toutes les populations, se sont engagés dans cette bataille contre le réchauffement climatique.

Parmi ces Etats européens, un pays est en pointe, la France.

Et la France considère que la finance est la meilleure arme pour gagner cette bataille. Je vous le dis : la finance est le nerf de la guerre climatique.

A Paris, en 2015, nous avons pris l'engagement de mobiliser 100 milliards de dollars de financements publics et privés par an pour la transition dans les pays en voie de développement. A Paris encore, en 2017, les plus grandes institutions financières internationales se sont engagées lors du *One planet Summit* suite à l'appel du président de la République.

Mais quatre ans après l'Accord de Paris, certains doutent encore. Nous devons gagner en crédibilité. Nous devons rehausser nos ambitions et aller plus vite.

### **1<sup>ère</sup> priorité : gagner en crédibilité.**

Des doutes persistent.

Est-ce que la *green finance* n'est pas avant tout du *green washing* ? Ne sommes-nous pas en train de nous donner bonne conscience en attribuant des labels verts à des banques et à des assurances qui ne respectent pas leurs engagements ?

Nous ne pouvons pas écarter d'un revers de la main ces doutes et ces inquiétudes.

Mais je demande à ce qu'on fasse preuve d'honnêteté. Honnêteté pour reconnaître que les banques françaises sont les premières au monde à s'être engagées pour sortir des énergies les plus polluantes. Honnêteté pour reconnaître les efforts de notre secteur financier et ses premiers succès.

Il y a deux ans, les financements verts étaient quasi inexistantes en France.

Aujourd'hui :

- Plus de 120 milliards d'euros d'encours sont labellisées socialement responsables et sont distribués par plus de 300 fonds.
- Les banques françaises ont émis près d'un cinquième des obligations vertes mondiales en 2018.



- 15 milliards de l'épargne des livrets A et des livrets de développement durable et solidaire ont été utilisés par les banques pour financer des travaux d'économie d'énergie.
- Et la Place financière de Paris est la première place dans le monde à avoir pris l'engagement de développer des stratégies de sortie du charbon.

Soyons encore plus clair. Oui, la Place financière de Paris peut certainement faire encore mieux, mais de toutes les places financières mondiales, nous devons reconnaître que c'est celle qui fait le plus.

Et nous sommes déterminés à prendre les mesures nécessaires pour rester la première place financière verte de la planète

Pour atteindre cette ambition, nous avons missionné **Alexandre Holroyd pour recenser les meilleures pratiques des places financières européennes en matière de finance verte et les appliquer à Paris.**

La Place de Paris a déjà pris des engagements. Ces engagements seront contrôlés et évalués de manière totalement indépendante par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution et l'Autorité des marchés financiers. Les deux autorités publieront un **rapport conjoint sur les investissements verts de la Place de Paris en novembre 2020.**

Ce rapport sera rigoureux et transparent. Chaque épargnant pourra savoir si sa banque et son assureur tiennent leurs engagements. L'objectif est simple : que chaque épargnant puisse faire la comparaison entre la plaquette de communication de sa banque et la réalité. C'est une question de confiance et de crédibilité. C'est le meilleur moyen d'éviter tout risque de *green washing*.

**Ce dispositif sera complété par un observatoire des réalisations et des actions créé par les acteurs de la Place financière** de Paris pour suivre leurs engagements en matière de finance verte. C'est la première fois que les acteurs d'une place financière allient leur force pour créer un dispositif d'auto-évaluation. Ce mécanisme de *peer-review* sera un complément efficace

Dernier élément pour renforcer notre crédibilité au niveau national : la Banque de France et l'ACPR engageront en 2020 un premier exercice de **stress-tests climatiques** sur les banques et les assureurs français.

**Mais, la crédibilité se gagne aussi au niveau européen.**

Nous proposons que l'Union européenne réfléchisse à un dispositif similaire de contrôle à celui que nous créons en France. Nous pourrions mettre en place **un dispositif de contrôle européen des engagements du secteur financier en matière de finance verte.**

**Autre facteur de crédibilité : la taxonomie européenne de la finance verte.**

Le terme est technique mais l'idée est simple. Nous définissons des règles européennes pour classer, au sein des portefeuilles détenus par les gérants d'actifs, les investissements verts et ceux qui ne le sont pas.

Ces règles garantiront que les placements européens financent la lutte contre le réchauffement climatique ou les activités propres.

Ces règles doivent être technologiquement neutres. Un seul critère doit être respecté : la contribution de la technologie à la lutte contre le réchauffement climatique.



Si la France tient à ce que l'énergie nucléaire ne soit pas exclue de cette taxonomie, c'est tout simplement parce que le GIEC lui-même affirme que nous ne pouvons pas gagner la bataille contre le CO2 sans le recours à l'énergie nucléaire. Je suis conscient du débat sur la gestion des déchets nucléaires : ils sont légitimes. Et ils ne concernent pas que le nucléaire d'ailleurs. Je redis que le nucléaire est la condition de notre victoire contre les émissions de CO2.

### **Dernier élément de crédibilité : la transparence des entreprises.**

Les entreprises doivent aussi être transparentes sur leurs émissions de gaz à effet de serre, sur leur production de déchets et sur leur performance environnementale.

C'est le travail que j'ai demandé à Patrick de Cambourg. Il doit travailler sur des **indicateurs européens standardisés de performance environnementale des entreprises**. **La France, sur la base de son travail, fera des propositions à la Commission européenne**. Sans cette transparence sur les résultats environnementaux des entreprises, nous ne nous pourrions pas gagner la bataille contre les gaz à effet de serre. Et notre taxonomie sera incomplète.

### **2/ Etre plus ambitieux.**

#### **Plus ambitieux au niveau national.**

**Beaucoup a déjà été fait** par le secteur financier et par l'Etat pour accompagner les Français, avec des financements pour la rénovation thermique de leur logement ou pour l'achat d'un véhicule électrique ou hybride.

#### **Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aller plus loin.**

C'est ce que la Place financière de Paris a fait en prenant des engagements en juillet dernier. Chaque acteur financier va définir et rendre public sa stratégie de sortie du charbon d'ici à mi-2020.

Plusieurs banques ont déjà dévoilé leur stratégie. Les principaux assureurs, qui représentent 90 % des actifs gérés par la profession, ont déjà une stratégie de sortie du charbon.

Des banques, des assurances et des gestionnaires d'actifs ont précisé une date de sortie définitive du charbon en Europe en 2030. J'appelle tous les autres acteurs financiers à faire de même et à publier rapidement une stratégie charbon ambitieuse.

Les engagements pris par la Place de Paris en juillet dernier vont au-delà du charbon : les acteurs financiers se sont également engagés à aligner leurs portefeuilles d'investissement avec un scénario limitant la hausse des températures à 2°C. Cela nécessitera un effort ambitieux de financement de projets verts et la diminution progressive des financements aux énergies fossiles.

La France peut être un modèle en Europe. Mais la France seule n'arrêtera pas le réchauffement climatique. **J'appelle toutes les banques et tous les assureurs européens à réfléchir à des engagements similaires de sortie du charbon avec 2030 comme objectif européen.**

#### **L'Etat doit être plus ambitieux.**

L'Etat français est le premier émetteur d'**obligations vertes** au monde pour un montant de plus 20 milliards d'euros.



Qu'est-ce que qu'une obligation verte ? C'est un placement de l'Etat pour financer les énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et la lutte contre la pollution. La France est donc le premier pays du monde sur ce type de financement vert.

D'autres pays européens ont suivi la France : la Belgique, les Pays-Bas, l'Irlande. **J'appelle tous les Etats européens à s'engager dans cette politique d'émission d'obligation verte.**

Etre plus ambitieux, c'est également être capable dans le budget de l'Etat de classer les dépenses et les recettes favorables et défavorables à l'environnement et au climat. **La France sera le premier au monde à publier ce budget vert pour le projet de loi de finances 2021.**

**Etre plus ambitieux, enfin, c'est être cohérent dans nos financements publics.**

La France ne finance plus de centrale à charbon sur son territoire depuis 2015. Et nous nous sommes engagés à fermer les dernières centrales à charbon en France d'ici 2022.

Je veux que nous suivions un principe : arrêtons de financer ailleurs ce que nous n'acceptons plus chez nous.

**C'est la raison pour laquelle nous nous engageons dans le budget 2020 à sortir de tous les financements de soutien à l'export pour les projets de recherche, d'extraction ou de production de charbon.**

Comme je m'y étais engagé en octobre, **une revue globale de toutes les garanties de financement à l'export est en cours. Elle sera rendue publique au premier trimestre 2020.**

Nous sommes déterminés à aller plus loin.

**Un rapport nous sera remis à l'été 2020 pour prendre des décisions lors du budget 2021.** Il analysera le calendrier et les modalités de fin de soutien à l'export pour les nouveaux gisements pétroliers.

Une réflexion sera aussi menée :

- sur la mise en place de normes pour les émissions de gaz à effet de serre dans les centrales de production d'énergie ;
- sur des bonus de financement à l'export pour les énergies renouvelables.

**Enfin, plus ambitieux au niveau européen.**

Nous allons transformer la Banque européenne d'investissement en une **Banque pour le climat.**

Une première étape a été franchie il y a deux semaines.

- La banque ne financera plus les énergies fossiles dès la fin 2021.
- Elle garantira 50 % de ses prêts à des projets dédiés au climat et à l'environnement dès 2025.
- 1000 milliards d'euros seront mobilisés pour le climat d'ici 2030.

Et nous proposons d'augmenter les financements de la banque. **Je propose qu'ils soient augmentés de 10 milliards d'euros par an pour les porter à plus de 70 milliards d'euros annuellement.**



**La France est prête à participer à cet effort en augmentant sa participation au capital de la BEI. Nous voulons un accord européen sur cette augmentation avant 2022.**

### **3/ Etre plus rapide.**

Les émissions de carbone progressent et nos politiques n'avancent pas.

Je cite le rapport publié par l'Organisation météorologique mondiale "*Il n'y a aucun signe de ralentissement, et encore moins de diminution, de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère malgré les engagements pris au titre de l'Accord de Paris sur le climat*".

Qu'attendons-nous pour décider ? Qu'attendons-nous pour appliquer nos décisions ? Décidons maintenant.

### **Sur la taxonomie européenne.**

On nous propose une taxonomie qui serait mise en œuvre fin 2022. Je propose que nous raccourcissions le délai d'un an. **Cette taxonomie européenne doit être mise en œuvre fin 2021.**

De même, le référentiel de performance environnementale des entreprises doit être introduit dans le Pacte vert proposé par Ursula Von der Leyen. Il pourrait être introduit dès 2022.

### **Sur la taxe carbone aux frontières.**

La taxe carbone doit nous permettre de rompre avec un modèle de développement obsolète.

Un modèle où on a délocalisé nos productions carbonées en dehors des frontières européennes pour, en même temps, continuer à consommer ailleurs les produits carbonés que nous ne produisons plus.

Ce modèle est un échec. Un échec pour la France car nous avons détruit un million d'emplois industriels en 12 ans. Un échec pour la planète car les émissions de CO2 ont continué à augmenter.

La taxe carbone aux frontières de l'Union Européenne est la solution pour exporter nos standards environnementaux dans le monde entier et contribuer à une réelle diminution des émissions de gaz à effet de serre.

**Nous souhaitons que la Commission européenne fasse une proposition formelle en 2020 et qu'elle soit adoptée en 2022.**

Nous pouvons renverser la tendance. La finance est la meilleure arme pour le faire.

Mais nous ne pouvons plus attendre. Nous ne pouvons plus attendre le prochain rapport de l'Organisation Météorologique mondiale ou le prochain rapport du GIEC. Nous connaissons les constats. Les cris d'alarme sont de plus en plus forts.

A nous de les faire cesser. A la France de montrer la voie. A l'Europe de s'imposer comme le continent ayant réussi en premier sa transition écologique.

Merci à tous.